

Emploi - Chômage - Marché du travail 4e trimestre 2020

L'essentiel de la conjoncture

Le 4e trimestre 2020 est marqué par une seconde vague et une nouvelle période de confinement. Les nouvelles mesures toutefois moins restrictives ont un impact plus modéré sur l'activité économique, certains secteurs étant plus touchés que d'autres et notamment l'hôtellerie-restauration et les commerces dits «non essentiels». Les dispositifs d'aide permettent de limiter l'impact de cette nouvelle vague sur l'emploi qui continue de progresser. Toutefois, la réduction du nombre de chômeurs doit être perçue comme un retrait du marché du travail pour nombre de personnes dans un contexte d'activité réduite.

Au 4e trimestre 2020 en Corse, le secteur privé totalise 84 911 salariés, affichant une reprise de 4,8 % par rapport au trimestre précédent et de 0,7 % sur un an. Dans ce contexte, la Construction affiche une bonne tenue(+3,5 %).

Dans le même temps, la proportion de chômeurs dans la population active diminue significativement (-2,6 points sur le trimestre). Ainsi, le taux de chômage insulaire (7 %) devient inférieur au taux national (-0,8 pt).

Enfin, au dernier trimestre 2020, en moyenne, Pôle emploi compte 20 640 personnes en recherche active d'emploi. Cet effectif enregistre une contraction de 15 % par rapport au trimestre précédent.

A u quartu trimestru di 2020, in Corsica, u settore privatu cumpigliaghja 84 911 impiegati. Stu numeru cresce di 4,8 percentu per raportu à u trimestru scorsu é di 0,7 percentu per raportu à l'annu passatu. Stu rialzu di i travagliadori si ritrova u più ind' u settore di a custruzione (+3,5 %).

Ind' u listessu tempu, u numeru di disoccupati ind' a pupulazione attiva cala (-2,6 punti nant' à u trimestru). Tandù, a parte di u disimpiegu di a Corsica (7 %) hè più bassa chè quella à livellu naziunale (-0,8 puntu).

Infine, sò 20 6400 persone à esse scritte à u Pôle emploi. Calà assai stu numeru per raportu à u trimestru scorsu (-15 %).

Les principaux indicateurs

Chiffres-clés / Cifri maiò	4e trim. 2020	GT	GA
Effectifs salariés du secteur privé (CVS)	84 911	+4,8 %	+0,7 %
ETP en intérim par ETU	725	+4,7 %	+12,3 %
Masse salariale en millions d'euros (CVS)	527	-0,7 %	-6,9 %
Salaire moyen par tête mensuel en euros	2 054	-6,4 %	-8,4 %
Taux de chômage localisé (CVS)	7,0	-2,6 pt	-0,9 pt
Nombre de DEFM de cat.ABC (CVS)	20 640	-15,0 %	-2,3 %

Sources : Acooss-Urssaf; Dares; Insee; Direccte-Pôle Emploi - Traitement CorsiStat



UNION EUROPÉENNE

SOMMAIRE

- L'emploi salarié privé
- Masse salariale et salaires dans le secteur privé
- Taux de chômage et chômeurs en Corse
- Demande d'emploi
- Point sur l'activité partielle

NOUVELLE PROGRESSION DES EFFECTIFS SALARIÉS QUI DEPASSENT LEUR NIVEAU D'AVANT CRISE AU 4E TRIMESTRE 2020

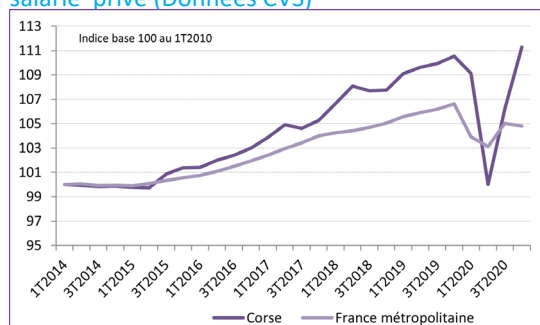
Au 4e trimestre 2020, la Corse comptabilise **84 911 emplois salariés** dans le secteur privé. Malgré une seconde période de confinement - moins strict cependant - la tendance initiée au cours de l'été se poursuit. Ainsi, sur le trimestre, l'emploi salarié privé **progresses tous jours** (+4,8 % après +6,1 % au 3T2020) tandis qu'il se replie légèrement à l'échelle métropolitaine (-0,2 %) (Voir [Graphique 1](#)).

Après deux trimestres de hausse consécutive, il atteint même un niveau supérieur à celui de l'année précédente : +0,7 % sur un an, soit plus de 560 emplois supplémentaires. Cela atteste du rôle bénéfique des mesures d'aide, telles que le chômage partiel sur le maintien de l'emploi en Corse.

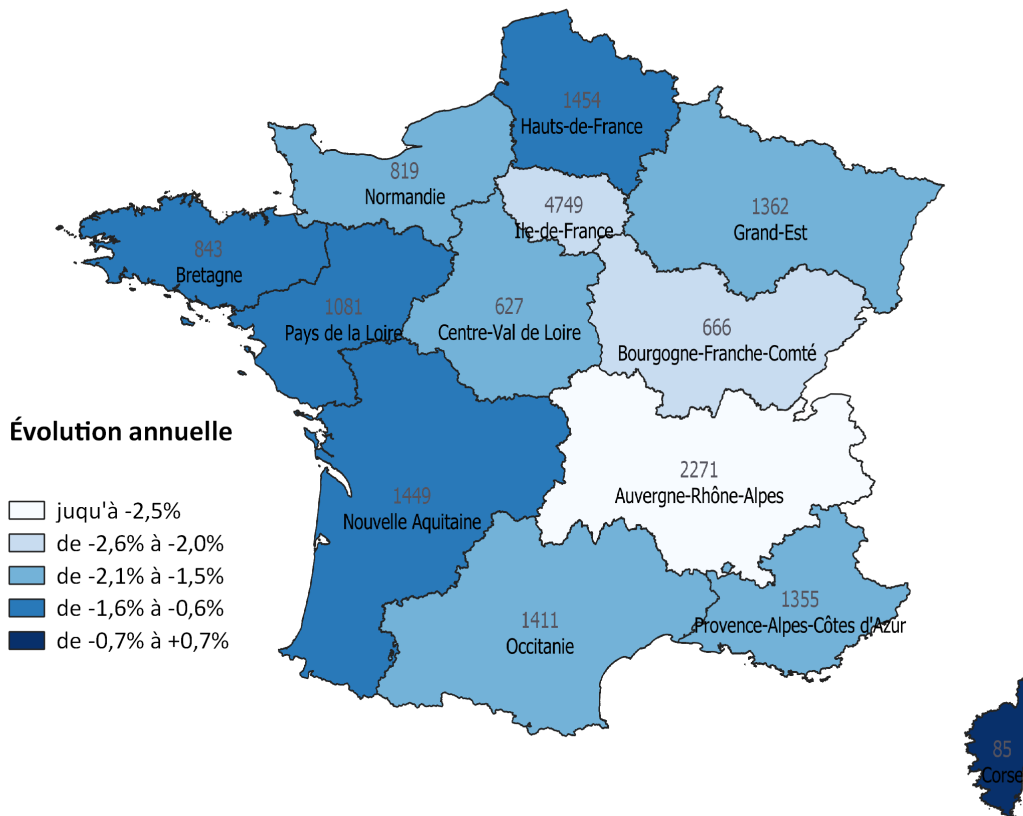
Parallèlement, la reprise des prévisions d'embauche est freinée par le second confinement qui a abouti à la fermeture de certains établissements relevant du secteur de l'hôtellerie-restauration et également de certains commerces dits « non essentiels ». De fait, le 4e trimestre 2020 est marqué par une **contraction de 24 %** du nombre de déclarations préalables à l'embauche (hors intérim) avec une baisse très si-

gnificative pour le secteur de l'hôtellerie-restauration (-52,5 % sur le trimestre). Au total, **16 972 intentions d'embauche** ont été déposées auprès des caisses d'URSSAF de Corse au cours du trimestre. Celles de plus d'un mois (les plus nombreuses) se replient de 33,9 % de même que celles en CDI (-19,5 %). Le recul de ces déclarations est principalement imputable aux très petites entreprises (-19,4 %) prépondérantes dans le tissu économique insulaire et de fait dans les recrutements. Celles de plus de 50 salariés enregistrent par ailleurs une hausse des intentions de recruter (+12,5 %).

Graphique 1 : évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé (Données CVS)



Effectifs salariés privés (en milliers) au 31/12/2020 et évolution (données CVS)



Au 4e trimestre, l'emploi se redresse dans l'ensemble des principales composantes du secteur privé. L'ensemble des mesures d'aides aux entreprises et la reprise de la consommation à l'approche des fêtes semble avoir contribué au maintien des effectifs même dans les secteurs touchés par l'obligation de fermer pour nombre d'établissements sur une bonne partie de la fin de l'année.

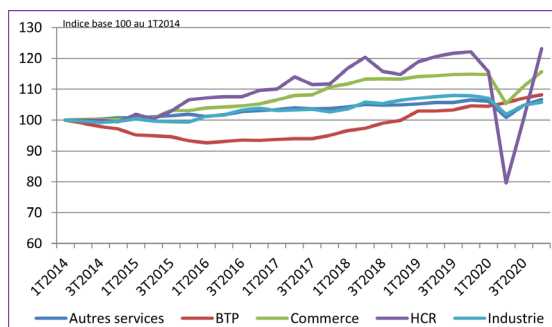
Sur un an, à l'exception de l'Industrie (-1,9 % sur un an), toutes les activités résistent assez bien à la crise. Ainsi, le **commerce et l'hébergement et la restauration** enregistrent des progressions similaires de leurs effectifs (resp. +0,7 % et +0,8 %). Le secteur du **BTP se démarque**. Il comptabilise plus de 400 postes salariés supplémentaires, soit une hausse de 3,5 % par rapport au 4e trimestre 2019. (Voir **Graphique 2**).

Parallèlement, **les taux de cotisations impayées augmentent toujours** dans l'ensemble des domaines d'activité (+9,4 pts sur la totalité de l'année 2020). L'hébergement et la restauration est le secteur qui présente le taux d'impayés le plus élevé (19,3 %) avec la hausse annuelle la plus significative (+14,9 pts) même

s'il ne pèse que 14 % dans le montant global d'impayés.

Les mesures de soutien du Gouvernement concernant le report des charges salariales et patronales expliquent en grande partie l'ampleur des taux et leur évolution. Toutefois, sur le troisième trimestre seuls les établissements contraints de rester fermés bénéficient toujours de ces mesures.

Graphique 2 : évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé par secteur (Données CVS)



Sources : Acooss-Urssaf - Traitement CorsiStat

DES DISPOSITIFS QUI PERMETTENT UN MAINTIEN DE L'EMPLOI MAIS UNE ACTIVITÉ QUI SE REPLIE AVEC LES NOUVELLES MESURES DE RESTRICTION

Si les différents dispositifs mis en place par le gouvernement pour sauvegarder les entreprises ont permis de maintenir l'emploi au 4e trimestre 2020, la seconde vague de l'épidémie ayant abouti à une nouvelle période de confinement a pour conséquence une **nouvelle baisse de la masse salariale** dans le secteurs privé. Bien que moins restrictives, les mesures imposées ont engendré la fermeture de nombre d'établissements. Aussi, la masse salariale s'élève sur la période à 527 millions d'euros (donnée corrigée des variations saisonnières) et **diminue ainsi de 0,7 % sur le trimestre**. Bien que de moindre ampleur, cette nouvelle diminution éloigne davantage le niveau actuel de celui d'avant crise (-6,9 % / 4T2019).

Mécaniquement, le salaire moyen par tête (SMPT) qui est calculé en rapportant la masse salariale au nombre de salariés, est lui aussi réduit. Il s'établit sur le trimestre à **2 068 euros brut par mois** soit 7,6 % de moins qu'un an auparavant. Cette baisse qui est la plus marquée confère toujours à la Corse la valeur **moyenne la plus basse** de France métropolitaine (Voir **Tableau 1**).

Au niveau sectoriel, les domaines les plus impactés sont l'hôtellerie et la restauration (-35 % sur un an) et le commerce (-6 %), sec-

teurs directement concernés par les fermetures d'établissements. L'industrie demeure l'activité la plus rémunératrice en moyenne avec un SMPT de 2 277 euros au 4e trimestre 2020. Enfin, le BTP est le seul secteur qui maintient un bon niveau d'activité avec un SMPT de 2 117 euros en hausse de 2 % sur un an.

Tableau 1 : Classement par région du SMPT(*) mensuel au 4e trimestre 2020

Région	SMPT mensuel CVS	GA
Corse	2 068 €	-7,6%
Bourgogne-Franche-Comté	2 283 €	-1,8%
Nouvelle Aquitaine	2 312 €	-1,8%
Bretagne	2 313 €	-0,5%
Hauts-de-France	2 320 €	-2,0%
Occitanie	2 329 €	-2,9%
Grand Est	2 345 €	-2,1%
Normandie	2 353 €	-1,6%
Centre- Val de Loire	2 358 €	-1,8%
Pays de la Loire	2 361 €	-1,3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 371 €	-3,5%
DOM	2 372 €	-1,1%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 538 €	-0,7%
Ile-de-France	3 322 €	-2,6%
France	2 613 €	-2,1%

Source : Acooss-Urssaf - Traitement CorsiStat

TAUX DE CHÔMAGE ET CHÔMEURS EN CORSE : UN TAUX DE CHÔMAGE QUI DIMINUE SANS POUR AUTANT INDUIRE UNE AMÉLIORATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Au 4e trimestre 2020, 7 % de la population active est au chômage au sens du BIT contre 7,8 % au niveau métropolitain. Contrairement au trimestre précédent, ce taux diminue sur un trimestre comme sur un an (-2,6 points/3T2020; -0,9 point/4T2019)

Toutefois, le confinement lié à la nouvelle vague de la Covid-19 est venu perturber cet indicateur. Ces évolutions à la baisse ne traduisent pas pour autant une amélioration de la situation des personnes sans emploi. En effet, est considéré comme chômeur au sens du BIT, toute personne sans emploi, disponible pour travailler et étant en recherche active d'emploi. Or, le nouvel épisode de restrictions d'une durée similaire au premier a induit une limitation de la recherche active d'emploi dans un contexte où certains secteurs ont été touchés par un arrêt d'activité.

Comparativement aux autres régions, la Corse n'affiche plus l'une des parts les plus élevées

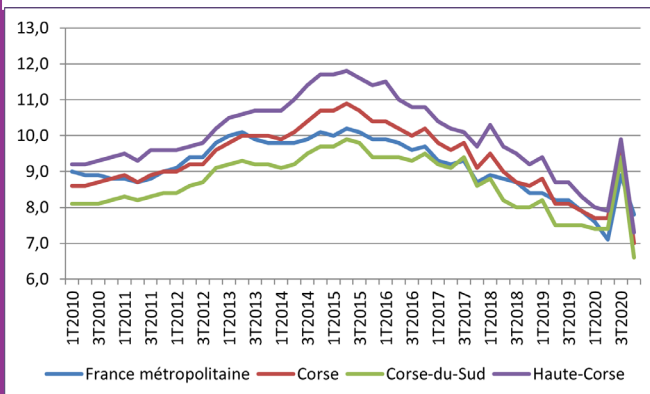
de France métropolitaine du fait de l'évolution plus marquée de son taux et devient même inférieure à la valeur nationale (Voir Tableau 2).

Au sein du territoire, le découpage par zone d'emploi met en relief des micro-régions plus exposées. Il s'agit de la zone de Corte et de la région de Sartène-Propriano (Voir carte ci-dessous).

A contrario, la zone d'emploi d'Ajaccio dont le nombre d'actifs couvre près du tiers de la population active insulaire est le territoire où le taux de chômage est le plus bas (6 %).

À l'échelle des départements, la Haute-Corse présente un taux de chômage toujours plus élevé mais toutefois en baisse de 0,3 point sur le trimestre tandis que celui de Corse-du-Sud est stable (respectivement : 7 % et 6,6 % pour la Corse-du-Sud).

Graphique 3 : Évolution du taux de chômage localisé en moyenne trimestrielle (données CVS)



Carte 2 : Taux de chômage localisés par zone d'emploi en moyenne trimestrielle – 4T2020

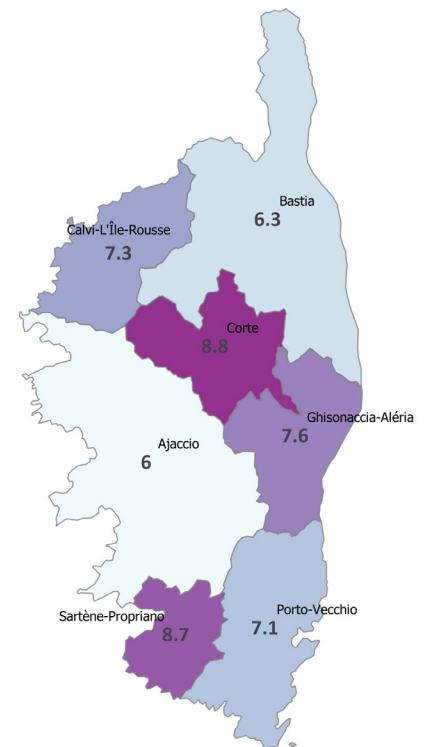


Tableau 2 : Comparaisons régionales des taux de chômage localisés – 4T2020

Région	Taux de chômage (%)
Hauts-de-France	9,4
Occitanie	9,4
PACA	9,0
Normandie	7,7
Grand Est	7,7
Île-de-France	7,7
Nouvelle Aquitaine	7,2
Centre – Val de Loire	7,1
Corse	7,0
Auvergne – Rhône – Alpes	7,0
Pays de la Loire	6,7
Bourgogne – Franche-Comté	6,6
Bretagne	6,5
France métropolitaine	7,8

DES DEMANDEURS D'EMPLOI MOINS NOMBREUX DU FAIT DE LA RÉDUCTION DE L'OFFRE DANS UN CONTEXTE D'ACTIVITÉ RÉDUITE

En moyenne au quatrième trimestre 2020, en Corse, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 20 640. Parmi elles, 15 650 personnes sont sans emploi (catégorie A) et 4 990 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Comme au trimestre précédent, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se contracte de 17 % ce trimestre et de 4 % sur un an. Au total, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue de 15 % sur le trimestre, soit 3 650 personnes de moins et croît de 2,3 % sur un an à contre-courant avec l'évolution nationale qui affiche un niveau supérieur de 4,8 % par rapport à l'an passé.

Cette tendance concerne les deux départements avec un taux de dégrèvement plus marqué en Corse-du-Sud où un repli de 17,2 % est observé pour l'ensemble des personnes en recherche d'emploi contre une baisse de 12,9 %

en Haute-Corse au cours du trimestre.

Le niveau de la demande retrouve une ampleur semblable à celui de fin 2014 et reste élevé cependant.

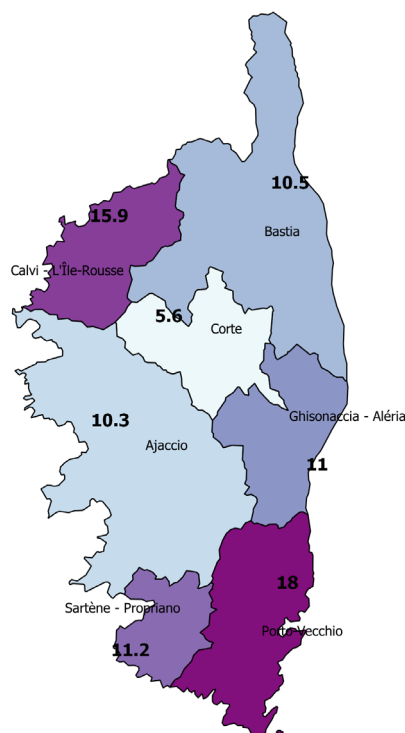
Les publics de tous âges sont concernés par cette tendance mais plus particulièrement les jeunes de moins de 25 ans qui enregistrent une contraction de 27,4 % par rapport au troisième trimestre 2020. Ces évolutions traduisent un retrait massif des personnes en recherche active d'emploi dans un contexte de ralentissement de l'économie où nombre de secteurs se retrouvent dans l'incapacité de recruter du fait d'une réduction de leur activité.

En revanche, une nouvelle dégradation est à déplorer pour les demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) dont l'effectif augmente toujours (+2 % sur le trimestre ; +16 % sur un an).

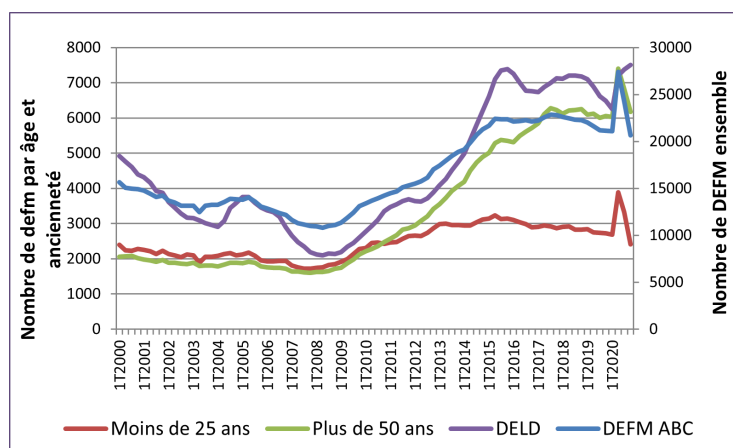
Tableau 3 : Demandeurs d'emploi de cat. A, B, C inscrits au 4e trimestre 2020 et évolution par âge et sexe

Sexe	Age	4T2020	Evolution sur un	
			trimestre	an
Hommes	ensemble	9 300	-14,5	-1,6
Femmes	ensemble	11 340	-15,4	-2,9
Ensemble	Moins de 25 ans	2 400	-27,4	-11,4
	Entre 25 et 49 ans	12 070	-14,6	-2,2
	50 ans ou plus	6 170	-9,5	+1,8
	ensemble	20 640	-15,0	-2,3

Carte 3 : Densité de DE cat.ABC dans la population active des zones d'emploi au 4T2020



Graphique 4 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de cat.ABC selon le public (données CVS)



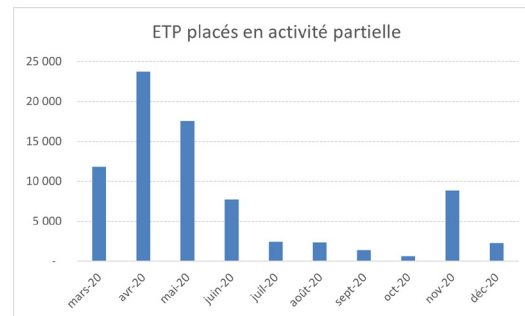
Selon les données administratives arrêtées au 17 mai 2021 (susceptible de révision), au cours du dernier trimestre de l'année 2020, la période correspondant à un **plus grand recours de chômage partiel est le mois de novembre**, période correspondant à la fermeture des restaurants et commerces «non essentiels». Ainsi, en novembre 2020, **15 830 salariés** auraient effectivement été en activité partielle (soit **19 % des salariés du privé**), après 7 840 en octobre 2021. Cet effectif double donc sur un mois et atteint un niveau supérieur à celui du mois de juillet. Cette augmentation générale provient plus particulièrement d'un recours à l'activité partielle plus élevé dans le secteur de l'hébergement et restauration (+ 3 450), dans le commerce (+ 1 680) ainsi que dans les autres activités de service (+1 000).

En équivalent temps plein (ETP), le nombre de salariés progresseraient davantage (X15),

L'ACTIVITÉ PARTIELLE

passant de 610 en octobre à 8 860 en novembre. En décembre avec l'allègement des restrictions et la réouverture de certains établissements, le recours au chômage partiel diminue à nouveau (-74 % d'ETP).

Sur l'ensemble du trimestre, 1,7 millions d'heures auraient été chômées soit un crédit d'État estimé à **29 millions d'euros**.



Source : Dares, extraction SI APART du 17 mai 2021- Traitement Corsica Statistica

Définitions

SMPT : le Salaire moyen par tête est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif moyen du trimestre. On obtient la valeur mensuelle en divisant la donnée trimestrielle par 3.

BIT - Bureau internationale du travail : Un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond à trois conditions : Être sans emploi, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir cherché un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Un chômeur n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement) (définition de source Insee).

Glissement Annuel (GA) : Variation en pourcentage par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Glissement trimestriel (GT) : Variation en pourcentage par rapport au trimestre précédent.

Agence de Développement Économique de la Corse

Corsica Statistica

Antenne de Bastia
Maison du parc technologique/ZA d'Erbajolo
20600 Bastia

Téléphone : 04 95 50 91 38
internet : http://www.adec.corsica/Corsica-Statistica_r30.html

Mel : lena.serdjianian@adec.corsica

